



LETTRE DES AMAPIENS

N°6

Janvier 2017



**MEILLEURS VŒUX A
TOUS
POUR 2017**

Editorial

Nous vous souhaitons une bonne année et une belle santé, grâce, entre autres, aux bons produits de nos producteurs.

2017 commence sur les chapeaux de roue : les chèvres et brebis ont déjà commencé à mettre bas et pourront nous fournir fromages et yaourts dès le 3 février. Nous vous proposons aussi un nouveau contrat de veau et steaks hachés avec la ferme du Reherrey à la suite de l'essai concluant de cet automne. Il s'agit de viande bio, bien sûr comme tous les produits proposés par notre AMAP.

Voici donc 3 propositions de contrats en ce 6 janvier (voir au verso) dans vos paniers, visibles également sur le site (<http://www.leschoucasgourmands.org>)

Ces contrats sont à nous retourner idéalement pour le 20 janvier (et le 27 janvier dernier délai)

Les paniers de légumes continuent, eux, jusqu'au 3 mars. Les contrats de pain, suite aux congés de Gregory, reprennent le 13 janvier et prendront fin également le 3 mars. Les abonnés recevront une information personnalisée sur le calendrier, compte tenu des modifications apportées en cours de route. Un nouveau contrat sera ensuite proposé pour 2017-2018

Cette année, l'Assemblée Générale aura lieu le samedi 11 mars à 17h à la salle polyvalente de Thiefosse.

Le renouvellement des adhésions pour 2017 se fera à ce moment.

La Présidente : Monique Climent

Fromages de chèvres

La saison commencera le 3 février et finira le 23 juin, 1 semaine sur 2, soit 11 livraisons.

Pas de changements de tarifs par rapport à l'année dernière, avec toujours la possibilité de choisir un petit ou un grand panier et d'en choisir le contenu par SMS.

Fromages et yaourts de brebis

Deux périodes sont possibles : dès le 3 février, ou à partir du 9 juin en même temps que les légumes, et dans les deux cas, jusqu'au 29 septembre. Soit 18 ou 9 livraisons.

Les tarifs augmentent un peu, ce qui est naturel après plusieurs années inchangées.

Retour des pots de yaourts : Nous vous rappelons que les pots de yaourts ne sont pas compris dans le prix et qu'il faut les rapporter à l'AMAP. Marc et Ludyvine ont noté moins de retours l'année dernière et ont dû en acheter plus que d'habitude. Pour l'environnement, et pour éviter une répercussion sur les prix, pensez à les rapporter !

Viande de veau et steaks hachés de bœufs

Nous travaillons avec Vincent Müller et Pascale Miclo de la ferme de Reherrey à Vecoux, pour la première fois sous la forme de contrats.

Cette année, pour des raisons de reconstitution du troupeau, il ne sera pas possible de fournir des colis de viande de bœuf et celui-ci se présentera uniquement sous forme de steaks hachés. Le veau, lui, est vendu sous forme de colis avec des morceaux variés et la possibilité de commander aussi des abats.

4 dates de livraisons possibles : février, mai, septembre et décembre. Vous choisissez les quantités et les dates.



La nouvelle bergerie de Marc et Ludyvine